

PLOGGING

CONCEPT ET OBJECTIFS

Le plogging est un concept qui permet d'**allier la pratique du jogging à un ramassage de déchets**. En collaboration avec Be WaPP, **chaque citoyen** qui le désire **peut organiser un plogging** dans sa région. Outre le support organisationnel et la fourniture de **matériel de communication**, Be WaPP a développé, avec le concours de l'entreprise wallonne **Can-Guru, un sac ventral** spécialement adapté à la course à pied. Celui-ci permet aux coureurs d'exercer leur activité sportive de façon agréable tout en ramassant les déchets sauvages. Pour le confort des sportifs, des stations de délestage sont également mises à leur disposition pour leur permettre de se débarrasser des déchets ramassés tous les 3 kilomètres environ.



MODALITÉS PRATIQUES

Pour bénéficier du matériel adéquat en prêt, les citoyens qui souhaitent organiser un plogging **s'inscrivent** sur le site internet de Be WaPP. Le matériel est livré et repris gratuitement à une adresse définie par l'organisateur. Ce kit de plogging contient le matériel de ramassage (gants, gilets de sécurité et sacs de plogging), une bâche de communication ainsi que les stations de délestage qui permettront aux sportifs de vider leur sac de manière régulière. Ces stations sont composées d'un double support pour sacs-poubelle (pour le sac de déchets tout-venant et le sac PMC), de sacs-poubelle, d'un bac pour les déchets en verre ainsi que d'un panneau explicatif.

À la fin du plogging, l'organisateur communique le nombre de sacs qui auront été récoltés via son espace personnel sur le site de Be WaPP. Les sacs sont alors évacués par la commune selon les modalités qui auront été convenues au préalable entre l'organisateur et le 'Coordinateur Be WaPP' au sein de la commune.



ACTEURS ET RESSOURCES IMPLIQUÉS

Tout le monde peut organiser un plogging : citoyens, associations, entreprises, clubs sportifs, etc. Les organisateurs sont en contact avec Be WaPP pour l'organisation pratique et avec la commune pour l'évacuation des sacs de déchets récoltés.

Dès qu'un plogging est encodé sur le site de Be WaPP, la commune en est automatiquement informée. Elle peut donc, à ce moment, prendre contact avec l'organisateur afin de convenir d'un endroit où les sacs seront déposés.

Lorsqu'un plogging est organisé, les agents communaux sont chargés de l'évacuation des sacs de déchets. Il est important de rappeler qu'il convient d'évacuer les déchets triés (PMC et tout-venant) selon les filières appropriées.

AVANTAGES

Le plogging fédère les participants autour du sport et de l'environnement, deux préoccupations d'intérêt général, synonymes de bien-être, de santé et de cohésion sociale.

Grâce au matériel mis au point et prêté par Be WaPP, les ploggings sont faciles à organiser : ils peuvent être adaptés selon le public, le terrain pratiqué ou encore selon la saison. Festivités locales, activités scolaires, initiatives citoyennes : les opportunités d'organiser un plogging sur le territoire local sont nombreuses.

Sachant que les participants au plogging parcourent des voiries et chemins parfois peu empruntés par les agents communaux, ils représentent donc une réelle aide concrète pour les services communaux ! Une bonne raison pour les communes de mettre ce type d'activité en avant auprès des différents acteurs locaux à la recherche d'activités ayant un impact sociétal.

Le rapportage permet à Be WaPP d'avoir une vue globale et quantifiée des quantités de déchets retirées de la nature. Les communes peuvent bien entendu utiliser ces données dans leur communication envers leurs citoyens.